Ecoles privées de Challans
Contribution des familles
et tarifs services périscolaires
Enfants challandais

Tarifs 2023 -2024	Somme mensuelle
<u>Les frais de scolarité</u> Ils financent : - le remboursement des emprunts liés à l'immobilier. - Les cotisations départementales : charges de direction, fonctionnement des services de l'Enseignement catholique, solidarité.	**40€** somme appelée par mois/enfant/10 mois + 3 enfants : 36 €
<u>Les frais de catéchèse et culture chrétienne</u>	**1,60€** 16€ appelés en une seule fois au mois de septembre, pour les enfants de CE et CM

<u>Le temps périscolaire</u>

	Vous payez	Informations complémentaires.
La Restauration	**2€/repas**	La ville verse, pour les enfants challandais, une subvention destinée à couvrir la dépense réelle.
La garderie	**1.05€** / ¼d'heure **<u>Forfaits :</u>** 1 enfant : 66 €* 2 enfants : 94 €* 3 enfants :114 €* *pour 16 jours de classe	Inscription à la minute ou au forfait, sur demande des familles (voir règlement intérieur) Goûter offert en maternelle

<u>Les +</u>

Restauration : pas de réservation préalable - facturation au réel
Garderie : facturation à la minute - récupérez vos enfants en toute sérénité !
Assurance : Pour chaque enfant, l'OGEC souscrit auprès de la Mutuelle St Christophe, une assurance scolaire et extra-scolaire "individuelle accident". Vous devez cependant vous assurer que vous êtes bien assurés en Responsabilité Civile.

<u>Vous pouvez et souhaitez soutenir l'école de votre enfant ?</u>
Les familles et les entreprises ont la possibilité de contribuer davantage en soutenant l'école et les projets qu'elle mène à travers des dons défiscalisés au FADEC (Fond d'aide au développement de l'Enseignement Catholique)

JE FAIS UN DON EN LIGNE SUR WWW.DDEC85.ORG

Ecoles privées de Challans
Contribution des familles
et tarifs services périscolaires
Enfants Hors challans

Tarifs 2023 -2024	Somme mensuelle
<u>Les frais de scolarité</u> Ils financent : - le remboursement des emprunts liés à l'immobilier. - Les cotisations départementales : charges de direction, fonctionnement des services de l'Enseignement catholique, solidarité.	**43.90€** somme appelée par mois/enfant/10 mois + 3 enfants : 39.90 €
<u>Les frais de catéchèse et culture chrétienne</u>	**1,60€** 16€ appelés en une seule fois au mois de septembre, pour les enfants de CE et CM

<u>Le temps périscolaire</u>

	Vous payez	Informations complémentaires.
La Restauration	**5.37€/repas**	La ville verse, pour les enfants challandais, une subvention destinée à couvrir la dépense réelle.
La garderie	**1.05€** / ¼d'heure **<u>Forfaits :</u>** 1 enfant : 66 €* 2 enfants : 94 €* 3 enfants :114 €* *pour 16 jours de classe	Inscription à la minute ou au forfait, sur demande des familles (voir règlement intérieur) Goûter offert en maternelle

<u>Les +</u>

Restauration : pas de réservation préalable - facturation au réel
Garderie : facturation à la minute - récupérez vos enfants en toute sérénité !
Assurance : Pour chaque enfant, l'OGEC souscrit auprès de la Mutuelle St Christophe, une assurance scolaire et extra-scolaire "individuelle accident". Vous devez cependant vous assurer que vous êtes bien assurés en Responsabilité Civile.

<u>Vous pouvez et souhaitez soutenir l'école de votre enfant ?</u>
Les familles et les entreprises ont la possibilité de contribuer davantage en soutenant l'école et les projets qu'elle mène à travers des dons défiscalisés au FADEC (Fond d'aide au développement de l'Enseignement Catholique)

JE FAIS UN DON EN LIGNE SUR WWW.DDEC85.ORG